

Consommer juste

Partie réservée à l'association
Reçu le :

BULLETIN D'ADHESION

Nom : **Prénom :**

Profession / Secteur d'activité :

ADRESSE PERSONNELLE

Rue

Code Postal

Ville

Téléphone

ADRESSE PROFESSIONNELLE
(Producteurs)

Société

Rue

Code Postal

Ville

Téléphone

Depuis combien d'années exercez-vous la profession ?

Je certifie avoir bien pris connaissance des [statuts de l'association](#) et m'engage à soutenir les idéaux, les codes d'éthique et les intentions de l'association

Pour valider votre inscription veuillez imprimer le bulletin d'adhésion et envoyer un chèque d'une cotisation minimum de 10€ (Particuliers) ou 50€ (Producteurs) libellé à l'ordre de "Consommer Juste" à l'adresse **Consommer Juste – 20 Chemin des Gravelliers 84510 CAUMONT SUR DURANCE**

Date et Signature

Conformément à loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 06 août 2004, nous vous informons que vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour exercer ce droit d'accès, écrivez à l'adresse suivante : Consommer Juste- 20 Chemin des Gravelliers 84510 CAUMONT SUR DURANCE

Association régie par la loi de 1901
Courrier: **20 Chemin des Gravelliers -84 510 CAUMONT SUR DURANCE**
Tél.: 33 (0)6 70 23 59 35 – info@consommer-juste.fr –

Pour tout renseignement complémentaire : 06 70 23 59 35
Les adhérents doivent souscrire aux idéaux, buts, codes d'éthique et intentions de l'Association.

Cette association a pour objectif de créer un réseau de points de distribution basé sur **la notion du juste prix** et ce afin de rétablir une relation **juste entre le consommateur et le producteur** quelque qu'il soit ; **de permettre à chacun dans tous ses actes d'achat de pouvoir connaître objectivement les conséquences de son achat** ; de donner accès à des denrées alimentaires au plus grand nombre et à ceux qui n'y ont pas accès aujourd'hui, **de rendre à tous la conscience de la puissance de son pouvoir d'achat.**
L'association ne regroupe pas uniquement des producteurs agricoles, elle est ouverte à toutes les structures juridiques (P.M.E., coopérative de production, SA, SAS) et personnes physiques qui produisent de l'agroalimentaire.

LES MEMBRES

Sont « membres fondateurs » :

- Pierre Priolet – Agriculteur
- Maurice Bres- Maire et Conseiller général
- François Laffitte - Agriculteur
- Maître Jean Tanham – Avocat
- Pascal Massol – Agriculteur
- Louis Cipriano – Agriculteur
- José Gonzalvez - Proviseur du Lycée Pétrarque
- René Modica – Agriculteur

Sont « membres d'honneurs », ceux qui ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont dispensés de cotisation.

Sont « **membres bienfaiteurs** », les personnes qui versent un droit d'entrée et une cotisation annuelle. Le montant et les conditions de paiement seront fixés par le règlement intérieur.

Sont « **membres actifs** » ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation définie par le règlement intérieur de 50€

Conformément à loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 06 août 2004, nous vous informons que vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour exercer ce droit d'accès, écrivez à l'adresse suivante : Consommer Juste- 20 Chemin des Gravelliers 84510 CAUMONT SUR DURANCE